

Madame La Sous-Préfète,  
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,  
Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'Ernée,  
Mesdames, Messieurs les Maires et maires honoraires,  
Mesdames, Messieurs les Elus,  
Monsieur le Commandant de gendarmerie, mon Colonel,  
Mon lieutenant, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, entouré par mon Conseil Municipal, pour procéder à l'inauguration de réalisations importantes pour notre commune.

En effet, décidées de longue date, ces constructions sont enfin parmi nous, elles étaient très attendues de la part de nos concitoyens et pour l'une d'elle, celle où nous sommes en ce moment, plus que nécessaire et urgente.

Avant de revenir sur la genèse de chacune d'entre elles, permettez-moi de saluer la décision de notre Conseil Municipal dans le choix qui a été le sien de donner le nom d'une nouvelle rue en l'honneur du Colonel Arnaud Beltrame.

Le Colonel Arnaud Beltrame, héros national, a donné sa vie pour sauver celle d'un otage lors de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes.

La décision et surtout le choix de la rue n'est pas anodin. Comme vous avez pu le voir, cette rue se situe aux abords du collège des Sept Fontaines et sur l'esplanade où chaque jour quelque 300 élèves entrent dans l'établissement.

Il nous semblait important, et je sais cette décision partagée par Madame la Principale, les professeurs, les parents d'élèves et les élèves, que le nom de ce héros hors du commun puisse croiser chaque jour le regard de notre jeunesse.

Que cette rue rappelle à jamais ce geste incroyable de résistance et d'abnégation d'Arnaud Beltrame, mort en héros de la République.

Je tiens à remercier chaleureusement sa famille pour nous avoir donné les autorisations nécessaires à cette cérémonie. Merci aussi aux représentants de la gendarmerie, aux associations patriotiques et aux pompiers de vous y être associés.

Revenons à l'inauguration de nos bâtiments :

- **La maison du village des aînés**

Je ne peux pas vous parler de cette maison sans évidemment vous parler du village des aînés par lequel elle est née.

Décidé par le Conseil municipal élu en 2008, le village des aînés faisait partie des projets majeurs de la nouvelle équipe en place. L'achat de la ferme du Haut-bourg en 2009, sa viabilisation ensuite et la recherche de partenaires financiers dans la construction des 10 premiers logements ont retardé son démarrage.

En effet, cette première tranche de logements, préalablement portée par le groupe CIL-COOP Logis, a dû, à la suite d'une réorientation du groupe, être reprise par un autre bailleur social, Méduane-Habitat.

J'en profite à l'instant pour remercier Le Président et le Directeur de Méduane-Habitat de la confiance qu'ils ont accordée à notre commune qui commençait vraiment à se poser des questions sur l'avenir de ce projet.

Les premières maisons du village, livrées en septembre 2018, et l'arrivée des résidents en octobre ont mis un coup d'accélérateur à la construction de cette maison, et, en octobre dernier, son ouverture était effective.

En parallèle, comme la commune s'y était engagée, un agent communal formé et dédié est en charge de son animation. Myriam Février, qui a aussi comme mission celui du portage des repas à domicile, autre service qui prend de l'ampleur, anime chaque après-midi cette maison du village.

Francine Beaufiles, adjointe aux personnes âgées et sa commission, ainsi que l'ensemble de Conseil Municipal d'ailleurs, insistent sur cette notion de village.

Nous n'avons pas construit de simples logements adaptés et accessibles pour nos aînés. Le but est aussi, grâce à cette notion de village, grâce à cette maison partagée de créer une ambiance, une solidarité et rompre cette solitude que connaissent et subissent trop souvent nos aînés.

Son emplacement est au centre du village, elle est entourée des services de proximité que sont : la maison médicale, la pharmacie, la supérette, mais aussi par la présence de nouvelles et jeunes familles qui ont choisi de faire construire dans ce lotissement.

Ainsi, nos aînés se retrouvent tous les jours dans une ambiance intergénérationnelle qui favorise leur sécurité et leur bien-être.

Voir, rencontrer, discuter avec les gens, c'est tout l'esprit que nous voulions donner à ce village des aînés et que cette maison, par sa présence et son animation, contribuera à renforcer.

Quelques chiffres sur le coût et le financement de cette maison :

- Coût total : 200 647€
  
- Financement :
  - Subvention CAF : 34 153€€
  - Département : 12 000€
  - Subvention TDIL : 10 000€
  - DETR : 20 000€
  - Emprunt CAF taux zéro : 17 077€
  - Autofinancement : 107 417€

Une opération financée donc, à raison de 38% d'aides et subventions et 62% d'autofinancement.

Les travaux ont été suivis par M. Thellier, architecte à Angers, qui était aussi en charge des 10 premières constructions du village. Les différentes entreprises qui sont intervenues sur ce chantier étaient les entreprises : Huault, Peltier, Meignan, Baron, Veillé, Lalande, Mayenne-Energie, Dessaigne, Brel, Philippot, Blandin et Apave.

## - **Le centre périscolaire de la Daumerie**

S'il est un bâtiment qui était très attendu, c'était bien celui-là !!

En effet, depuis de longues années, nos enfants étaient accueillis dans des bâtiments préfabriqués datant des années 1960, bâtiments construits en même temps que ceux qui ont constitué l'installation du collège à Andouillé.

Conçus pour n'être que provisoires, ils auront quand même duré presque 60 ans !!

Il faut donc souligner l'extrême attention qui leur a été portée, dans leur entretien, dans leur rénovation régulière par les municipalités successives pendant ces nombreuses années.

Mais au bout du bout, de rafistolages en rafistolages, il était donc devenu impératif et urgent de procéder à leur remplacement.

La décision de cette nouvelle construction a fait l'objet d'un large débat : fallait-il reconstruire ces bâtiments uniquement pour y abriter la garderie, le centre de loisirs et les activités périscolaires...ou fallait-il y inclure la restauration scolaire.

L'arrêt, après 2 années, des nouvelles activités périscolaires et le retour à la semaine des 4 jours ont rapidement conduit le Conseil Municipal à modifier le projet déjà en cours de réalisation, pour y inclure la restauration scolaire.

Une décision importante quand on sait que notre cantine scolaire était elle aussi accueillie dans des locaux préfabriqués du même type, sur lesquels pesait une lourde épée de Damoclès de la part des services vétérinaires du Département quant à la poursuite de leur utilisation.

Engagée en 2014, la décision était donc prise de construire ce nouveau bâtiment de 650 m<sup>2</sup> et c'est l'agence PETR de Rennes qui, après un concours d'architectes, a été chargée de le réaliser.

Compte-tenu de son implantation, au centre du village, dans un cadre de verdure et un environnement de qualité, nos exigences ont été grandes et nous sommes plutôt ravis du produit fini.

Son architecture moderne, sa hauteur modérée et ses couleurs se fondent parfaitement au sein du bâti ancien existant, du parc et du paysage naturel et boisé qui l'entoure.

Au niveau fonctionnel, il répond parfaitement aux besoins qu'on en attendait : garderie du matin et du soir, centre aéré des mercredis et vacances et restauration scolaire.

Tous les jours ce sont quelque 250 élèves qui fréquentent ce restaurant scolaire sur 2 services.

J'en profite pour rappeler, le partenariat efficace que nous avons conclu avec les services du département en 2009, et qui concerne la mutualisation de la confection des repas.

Les repas servis dans ce restaurant sont donc préparés au collège. Notre responsable y travaille tous les matins pendant 4h et ensuite en assure la distribution dans ce restaurant.

Nous profitons ainsi d'une chaîne complète, qui va de la confection des repas et du contrôle de leur équilibre, de leur distribution et de la maîtrise du gâchis alimentaire, tout en profitant aussi des conseils et des orientations du département en matière de restauration scolaire que sont l'approvisionnement en circuit court et l'apport de produits bios.

Un point financement de ce bel outil, qui a constitué une opération conséquente pour le budget de notre commune et qu'il a fallu optimiser au maximum.

- Coût total : 1 477 314€
  
- Financement :
  - DETR : 125 000€
  - Subvention CAF : 433 333€
  - Prêt CAF à taux zéro : 216 667€
  - Subvention Région : 325 000€
  - Subvention TDIL : 20 000€
  - Autofinancement : 357 314€

Hors prêt CAF, c'est donc une opération qui aura été financée à la hauteur de 61% d'aides et subventions et de 39% en autofinancement.

Les travaux ont été suivis par l'agence PETR, cabinet d'architecture à Rennes et plus particulièrement par Mme Pouget et M. Delahaie architectes, assistés par le cabinet Accore de Louverné en maîtrise d'œuvre et des entreprises suivantes : Stpo, Btem, Amd, Jarry, Gérard, Durand, Deslauriers, Dessaigne, Isolec et Socotec.

- **Les jardins du presbytère :**

Consécutifs à la démolition des bâtiments préfabriqués évoqués il y a quelques instants et à la construction de ce nouveau bâtiment, les jardins communément appelés « jardins du presbytère » ont été totalement restructurés.

Confiés au cabinet Plaine Etude de Saint-Berthevin, cette belle réalisation nous a permis de remettre en valeur le patrimoine ancien de notre centre-bourg et en particulier la tour du presbytère.

Elle a permis aussi de construire une liaison douce entre ce nouvel équipement, le jardin public et notre centre-bourg permettant à de nombreux andolléens d'emprunter ce chemin, de favoriser les rencontres et le lien des diverses générations qui fréquentent ces lieux.

Coût de l'opération : 216 138€

Opération incluse dans le budget lié à l'opération du centre périscolaire de la Daumerie et de ses réaménagements extérieurs.

Les entreprises qui sont intervenues sont : Stpo et Leroy-paysages

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques réalisations que nous voulions vous présenter aujourd'hui. Il va sans dire que c'est un beau travail d'équipe qui a permis leur mise en œuvre, celui de toute l'équipe municipale d'Andouillé.

J'aimerais quand même mettre en exergue la commission de Serge Paumard en charge du suivi des travaux et celle de Francine Beaufiles en charge du secteur périscolaire et personnes âgées, particulièrement actives sur ces 3 réalisations.

Je n'oublierais pas non plus de remercier tous les financeurs, sans qui rien n'aurait pu être réalisé (L'Etat, La Région (via l'intercommunalité), le Département et la Caisse d'Allocations Familiales et bien sûr nos parlementaires (Mme Doisneau, sénatrice et M. Favennec, député).

Un merci aussi aux services administratifs de la mairie (Christelle, Arnaud) pour le montage et le suivi de tous ces dossiers.

Pour conclure, je ne manquerais pas de féliciter tous les acteurs de ces constructions, architectes, maitres d'œuvre, bureaux d'étude et entreprises pour la qualité de leur travail.

Je crois que l'on peut affirmer qu'Andouillé, grâce à ces équipements est bien paré pour l'avenir et peut envisager sa croissance en toute sérénité.

Merci de votre attention

Bertrand Lemaitre

Maire

Inauguration 14/12/2019